26me Année N° 5342 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Dimanche 4 Juin 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havré, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 3 JUIN 1882

Bulletin du Jour

Malgré le vote de confiance qui a servi de conclusion aux débats de jeudi sur les affaires égyptiennes, il est de toute évidence que le président du conseil a du plomb dans l'aile. Il a fallu tout l'effet réfractaire que produit dans les circonstances l'intervention de M. Gambetta, pour que la Chambre passât condamnation sur les théories contradictoires exposées à un mois de distance par M. de Freycinet, et les mots malheureux par lesquels il a semblé affaiblir à l'avance notre action dans les conférences diplomatiques qui vont s'ouvrir. Il est regrettable que le chef du cabinet ait semblé justifier cette apostrophe de M. Gambetta : « Il suffira de vous intimider pour « vous faire tout consentir. » C'était trop complaisamment opposer à la politique « d'aventures » la politique « d'aplatissement » et, si pacifiques que soient de parti-pris les tendances de la majorité, elle n'a pu s'empêcher de ressentir une impression pénible de cette attitude de M. de Freycinet, quelque soin qu'il ait pris de rectifier son imprudente déclaration.

Où est le temps où l'on nous accusait de chauvinisme, et qu'il est triste de voir prévaloir à cette tribune française, au-dessus de laquelle planent des ombres glorieuses, la doctrine de l'indécision et de la condescendance jusqu'à la faiblesse dans notre politique extérieure !

Pendant que M. de Freycinet répondait à l'interpellation sur les affaires égyptiennes, le ministère anglais, devant la Chambre des Communes et devant la Chambre des Lords, faisait des déclarations également relatives à la question d'Egypte. Le texte de ces déclarations, que l'on trouvera plus loin, peut se résumer ainsi : c'est la France qui a proposé de réunir à Constantinople une conférence européenne ; le gouvernement anglais a donné « avec plaisir » son assentiment à cette proposition ; sir Charles Dilke se déclare convaincu que cette façon de procéder offre le moyen le plus prompt d'arriver au rétablissement de l'ordre en Egypte ; des précautions ont été prises pour assurer la neutralité du canal de Suez ; enfin, le gouvernement anglais a pris l'initiative de conseiller au sultan d'envoyer dans les eaux égyptiennes un navire de guerre ottoman ayant à son bord un commissaire turc.

Nous apprenons encore, par les déclarations de sir Charles Dilke, que l'Angleterre a envoyé trois nouveaux vaisseaux de guerre et que la France va probablement en faire autant. MM. Gladstone et Granville ont surtout parlé de la personnalité d'Arabi, qui, disent-ils, a jeté le masque et se propose évidemment de renverser le khédive pour le remplacer par le prince Halim. On n'opérera de débarquement de troupes européennes, ajoutent les ministres, qu'au cas d'un véritable danger couru par les nationaux; M. Gladstone pense que la vue des troupes de débarquement « européennes » pourrait surexciter le fanatisme musulman et compromettre la sécurité des membres des diverses colonies.

Si la conférence doit s'occuper de définir et de délimiter les pouvoirs du commissaire turc qui se rendra en Egypte, elle n'aura plus à se prononcer sur le principe de son envoi, car la Porte n'a pas attendu la réunion des ambassadeurs pour faire partir son représentant, dont un télégramme du sultan au khédive annonce l'embarquement pour Alexandrie. Les dépêches qui apportent cette nouvelle nous signalent en outre de nouvelles tentatives faites par le consul de France pour amener Arabi et les autres ministres démissionnaires à se soumettre à l'ultimatum anglo-français. Le projet de M. Sienkiewicz serait, s'il réussissait dans ses démarches, de faire accepter au khédive la présidence du conseil à Raghet-Pacha, l'ancien ministre des finances du cabinet qui, en 1879, remplaça le ministère mixte où siégeaient MM. de Blignières et Wilson.

Raghet est un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, qui appartient au parti véritablement national, dont Chérif est un des représentants les plus éminents, c'est-à-dire qu'il est partisan de l'indépendance de l'Egypte sous la suprématie morale de la Porte, dans les limites définies par les firmans.

Pendant que l'Egypte proprement dite se débat dans des convulsions intestines, elle est menacée de perdre les conquêtes de Méhemet et de son fils Ibrahim sur le haut Nil. On savait déjà que l'apparition d'un prophète nègre avait suscité dans cette région une insurrection contre la domination égyptienne et que les officiers, si empressés à réclamer au Caire leur part de l'aubaine échue à leurs chefs, avaient manifesté une répugnance extrême à quitter leur garnison pour marcher contre les rebelles.

L'anarchie gouvernementale qui règne dans la capitale n'a pas tardé à produire ses funestes effets, car le *Temps* a reçu communication d'une lettre particulière du Caire, suivant laquelle Khartoum, la capitale du Soudan égyptien et la base de toutes les relations de l'Egypte avec le haut Nil et l'Afrique intérieure, au point de jonction du Nil Blanc et du Nil Bleu, serait tombé au pouvoir des insurgés.

MORT DE GARIBALDI

Celui que, dans un accès de dédaigneuse indulgence, M. Louis Veuillot appelait « *une illustre ganache* » vient de mourir.

Garibaldi fut une « *ganache* » à la fin de ses jours, un criminel toute sa vie.

Il a tout trahi et sa foi conjugale et sa foi politique.

Partout où, depuis un demi-siècle, il y a eu une mauvaise action à commettre, une crime politique a perpétrer, une trahison à aider, nous avons retrouvé Garibaldi, tempérant toujours le côté redoutable de son concours par son côté grotesque et apocalyptique.

Nous ne retiendrons aujourd'hui de sa vie que deux faits, qui nous aideront à juger l'homme.

Après avoir été le complice de la maison de Savoie dans l'insurrection romaine de 1848, et l'avoir aidée dans l'occupation militaire de Rome; —depuis dix ans il a été de toutes les sociétés secrètes, et de toutes les conspirations qui poursuivaient le renversement de Victor Emmanuel, et qui poursuivent encore le renversement de son successeur.

Ce qui ne l'empêchait pas de vivre d'une dotation annuelle de cent mille francs, que le gouvernement qui connaissait bien sa vénalité lui servait pour acheter sa neutralité bienveillante.

Le second fait est plus douloureux parce que nous en sommes les victimes.

Garibaldi est venu en 1870 à la tête d'une armée de forbans et de détrousseurs de grands chemins, qui ont pillé la France, et qui inspiraient aux pays qu'ils devaient défendre une terreur presqu'égale à celles qu'ils éprouvaient eux-mêmes à la vue des Allemands.

On a réquisitionné de tout dans cette horde, jusqu'à des femmes ; on sablait généreusement les vins généreux de la Bourgogne, on paradait dans de brillants uniformes, mais on ne se battait pas.

Et quand Bourbaki en détresse réclamait du secours, quand notre dernière armée tentait une suprême et dernière lutte avant de se réfugier en Suisse, Garibaldi fuyait sur Lyon.

Après la guerre, il écrivait à M. de Bismarck pour le féliciter d'avoir anéanti la France.

Voilà l'homme !

Que les socialistes français pleurent demain sur sa tombe; que ces politiques sans patrie et sans dignité qui prêchent l'*Internationalisme*, suivent son convoi funèbre, nous n'y voyons aucun mal: — mais en France le souvenir de cet homme ne pourra qu'éveiller de poignantes douleurs, et une explosion générale de malédictions.

On se souviendra qu'il fut notre ennemi constant, même au jour où il venait à notre aide ; on se souviendra que dans son âme il n'y eut jamais que deux haines, celle de la France et celle de la Papauté.

La papauté a pu faire descendre, si elle l'a voulu, sur cette tête de moribond, l'indulgence infinie et le pardon de Dieu, dont elle est l'image tangible.

Mais notre cœur français ne peut que le maudire !

PIERRE SALVAT.

P.-S. — Les dernières dépêches nous apprennent que la Chambre des députés a levé sa séance en signe de deuil en apprenant la mort de Garibaldi.

C'est un scandale public et un acte anti-patriotique ! P. S.

LETTRE DE PARIS
(Service particulier)

Paris, 2 juin 1882.

M. le Rédacteur en chef,

J'assistais hier à la séance d'interpellation sur les affaires d'Egypte et je vous jure que l'impression générale n'avait rien de flatteur pour les acteurs et comparses de cette mauvaise pièce. Dans la tribune des journalistes éclataient les réflexions les plus amères sur le compte de MM. Freycinet, Gambetta et consorts; conservateurs et républicains, ministériels et opportunistes, centre-gauche et extrême-gauche se confondaient dans une réprobation universelle. C'était pitié de voir M. de Freycinet, président du conseil, ministre des affaires étrangères, ânonner ses arguments secouer à chaque instant, se rétracter et réparer une boulette par une autre boulette, affirmer que la France n'interviendrait jamais en Egypte, puis qu'elle accepterait les charges, les responsabilités, les décisions de l'Europe diplomatique réunie en congrès !... C'était pitié de voir les affaires de la France livrées à de semblables personnages, à ces députés, qui ne songent qu'à rester députés, à ces ministres qui dans les débats les plus graves n'envisagent qu'une question de portefeuilles, à ces ambitieux qui ont déjà tout perdu et voudraient avoir l'occasion de tout perdre encore.

Dans la salle des Pas-Perdus, même jugement, mêmes appréciations. Les conservateurs ardents se réjouissaient sans réserve de la rupture définitive, éclatante, de la scission irrémédiable entre Freycinet et Gambetta. « Cette fois, disaient-ils, nous urons la guerre au couteau, et nous verrons leurs partisans s'entre déchirer pour notre plus grande satisfaction. La Chambre est déconsidérée, le ministère déconsidéré, le gambettisme déconsidéré, la République subira le contre-coup de toutes ces déconsidérations. » Je me rappelle un Anglais qui en 1871 à la veille des massacres de la Commune, disait en souriant : « Bah ! que ce soit un communard ou un réactionnaire qui tombe, à chaque coup de canon çà fait toujours un Français de moins. » Les républicains font tant de mal à la France qu'on se sent parfois tenté de retourner le mot de l'Anglais et d'applaudir, lorsque les Freycinistes tombent les Gambettistes et réciproquement.

D'autres, plus modérés se félicitaient, eux aussi, mais ils comprenaient avec douleur, que cette séance aura agi à la manière d'une arme à deux tranchants : ses résultats atteignent le parti républicain tout entier, en même temps ils blessent la patrie au cœur. Voilà la diplomatie française convaincue d'impuissance, se traînant à la remorque d'un congrès européen, dupée comme elle le fut en 1878 au Congrès de Berlin, voilà la démonstration navale qui avorte, l'ultimatum anglo-français qui fait long feu, la Turquie qui intervient en Egypte et menace nos possessions africaines. En vérité, si M. de Bismark était appelé à désigner nos ministres, nos hommes d'Etat, il ne manquerait pas de ratifier les choix de M. Grévy, il aurait Freycinet pour humilier la France et la réduire au rang de puissance de troisième ordre, il aurait Gambetta qui lui fournirait bien vite le moment opportun pour nous écraser de nouveau. Entre la politique de la faiblesse à outrance et la politique des folles aventures, il n'y a pas de milieu, en l'an de disgrâce 1882.

Les ministériels étaient amusants à entendre. Quelles mines mélancoliques et déconfites ! Quels singuliers vainqueurs ! Vraiment, murmuraient-ils, quand ils croyaient qu'aucun gambettiste ne les écoutait, Freycinet a été bien faible et il nous donne un triste rôle à jouer. Ça ne peut pas durer comme ça. Oui, mais faut-il éviter Charybde pour tomber dans Scylla ? Faut-il renverser le cabinet pour se mettre sous les fourches cadines de l'opportunisme ! Jamais, jamais. Après tout, le sentiment de la France est avec nous, elle ne veut pas de guerre, l'idée d'une démonstration militaire quelconque l'horripile, — tout lui semble préférable à cela et elle ne demande qu'à pratiquer la politique de chacun chez soi et Dieu pour tous!

Les gambettistes rageaient : quelques-uns trouvaient que leur patron avait eu tort de démasquer ses batteries, le plus grand nombre l'applaudissaient. Les injures contre la Chambre Croupion, contre le Ministère de la Lâcheté nationale pleuvaient comme grêle, et nous autres conservateurs, nous n'eussions pas mieux dit ni pensé. C'est égal, il est toujours comique d'étendre Gambetta et ses partisans donner des leçons de patriotisme, de diplomatie à leurs adversaires : on croit assister à un duel entre un cul-de-jatte et un paralytique.

Vous savez le résultat du vote. Le sire de Freycinet a obtenu son ordre du jour de confiance à une grande majorité, mais chacun s'accorde à reconnaître que c'est là une victoire à la Pyrrhus, qu'on ne remportera pas impunément plusieurs fois de suite. Quant aux 268 députés qui ont voté hier pour le cabinet, il faut se contenter de compter leurs suffrages, ne pas les peser, encore moins les analyser : si on scrutait les cœurs et les consciences, on arriverait à d'étranges résultats et vous verriez que les bulletins désintéressés ne sont pas nombreux.

Il y a, me disait M. A., député de la droite, un joli vaudeville de Duvert où le héros est mis en demeure d'épouser une personne qu'il n'aime guère ou de recevoir une vingtaine de coups de poignard. Il n'hésite pas, se tourne vers sa fiancée obligatoire et s'écrie : « Viens, Eulalie, dans mes bras ; je préfère la main au trépas le plus glorieux ! » De même la Chambre avec son conjoint le ministère, elle le subit douloureusement, mais en somme elle préfère son hymen au trépas le plus opportuniste.

Veuillez agréer,
BIXIOU.

LES FUREURS D'ORESTE

Ceux que passionne le duel entre M. Gambetta et M. de Freycinet se sont jetés hier matin sur la *République française*. Nous l'avons lue avec calme, comme nous lisons chaque matin tous les journaux de quelque valeur. La forme est violente ; on sent partout la colère et presque la haine. C'est dommage ; le fond était assez raisonnable.

L'auteur de l'article aurait dû faire comme ce philosophe ancien qui, voulant châtier un esclave, dit à un de ses amis : « Frappe-le toi-même ; car, pour moi, je suis en colère. »

Il aurait aisément trouvé dans la rédaction ordinaire du journal quelque jeune écrivain sans grande passion et sans grand talent, qui aurait fait une longue et ennuyeuse conférence. Il a mieux aimé s'épancher une fois de plus devant le public. Il a pris seulement la précaution de nous dire qu'il manque absolument de sang-froid, qu'il le sait bien, qu'il en rougit, mais que ce n'est pas une rancune personnelle qui l'agite. S'il ne s'agissait que des manquements de M. de Freycinet envers M. Gambetta, son ancien maître, croit-on que M. Gambetta y ferait seulement attention ? Il s'agit de la patrie ; c'est elle que M. de Freycinet a compromise.

Et il ne l'a pas compromise, comme pourrait le faire M. Goblet, par quelque fausse mesure à l'intérieur. Les fautes de M. Goblet seront toujours réparables. Quelques semaines après son départ de l'hôtel Beauvau, il n'en restera plus trace. Au contraire, dans la politique extérieure, tout porte coup, tout reste. M. de Freycinet aura beau s'en aller. M. Gambetta en personne, lui succédant, ne pourra que pallier ses fautes; il ne pourra pas les effacer.

Cela est malheureusement vrai. Il est vrai aussi que ce ne sont pas seulement les actes d'un ministre des affaires étrangères qui peuvent avoir ces conséquences déplorables; ce sont ses moindres paroles. S'il y a des gens obligés à tourner sept fois leur langue dans la bouche avant de parler, ce sont les ministres des affaires étrangères. C'est à peine un avantage pour eux d'être éloquents. M. Gambetta et M. de Freycinet le sont beaucoup; nous nous en réjouissons pour la gloire de la tribune française, et cependant nous le regrettons quand ils sont ministres. M. Decazes, qui n'était pas ou ne se croyait pas éloquent, écrivait ses déclarations et ses réponses: il ne voulait improviser à aucun prix. On ne peut demander une pareille abnégation à un orateur de la force de M. de Freycinet.

Il lui échappe, dans la chaleur de l'improvisation, des déclarations regrettables. Il s'en aperçoit ou on les lui montre; alors il les rectifie. Avant-hier, M. Gambetta a beaucoup insisté sur une phrase du ministre qui en effet, était bien mauvaise ; il y est revenu même après la rectification ; il a tenu à ce qu'elle fut relatée à l'*Officiel*. Sans lui, on aurait pu faire une modification que tout le monde aurait approuvée. C'est l'usage constant au ministère des affaires étrangères. Les pièces du *Livre jaune* sont retouchées pendant l'impression. Il arrive même, et c'est assez grave, qu'on modifie les dépêches d'un ambassadeur, sans le prévenir. Mais M. Gambetta a voulu que la faute fût connue : il a, pour ainsi dire, étalée. On se demande dans quel intérêt.

M. de Freycinet avait dit qu'il n'y aurait jamais d'expédition française en Egypte. S'il s'en était tenu là, si la déclaration était devenue, en quelque sorte, définitive, il aurait été nécessaire de la relever et de la combattre. Mais il a été expliqué, en séance, que M. de Freycinet avait seulement voulu dire qu'il avait le désir de ne pas agir isolément, et que, s'il était amené à combattre, il ne voulait le faire qu'après s'être abouché, dans un Congrès, avec les autres puissances. Le plus habile de tous les orateurs — et c'est M. Gambetta — n'est pas sûr, quand il est à la tribune, devant un auditoire tumultueux, d'exprimer exactement sa pensée du premier coup. Il n'est que juste de lui accorder le droit de se corriger. Il est souvent patriotique de l'y aider. Pourquoi refuser à M. de Freycinet la même indulgence et le même secours?

Pour nous, qui avouons franchement que notre politique étrangère, en remontant à plusieurs années, ne nous satisfait pas; les difficultés de la langue diplomatique nous paraissent tellement graves que nous ne voyons jamais sans appréhension la lutte s'établir à la tribune sur les affaires étrangères. Tous les parlements écoutent à la fois, et telle phrase, qui était nécessaire au palais Bourbon pour enlever un vote, devient à Londres une grosse difficulté pour notre ambassadeur.

Ce qui devrait, à notre avis, inspirer plus d'indulgence à la *République française*, c'est que M. de Freycidet n'est pas le seul dont la parole ait trahi la pensée dans la séance d'avant-hier. M. Gambetta, qui a tout intérêt à ne pas effrayer l'Europe, avait bien l'air de pousser aux aventures. Nous ne disons pas qu'il en eût la pensée, puisqu'il s'en est défendu: nous disons seulement qu'il en avait l'air. Quand il est descendu de la tribune, tous les étrangers présents à la séance se disaient que le retour de M. Gambetta aux affaires serait menaçant pour la paix. Nous pouvons bien dire cela tout haut, puisque, d'une part, les étrangers se trompaient, et que, de l'autre, M. Gambettta paraît éloigné des affaires indéfiniment.

Notre conclusion est qu'il ne faut pas interpeller sur les affaires étrangères sans la plus impérieuse nécessité ; qu'il ne faut pas abuser d'un mot échappé dans l'improvisation, surtout quand il a été rectifié : et qu'il ne faut pas vanter son patriotisme et sa modération, quand on dit « qu'on pourrait faire des révélations accablantes, si on n'était retenu par l'énormité des secrets dont on est en possession ».

Nous entendons s'indigner, autour de nous, de l'anathème prononcé contre M. de Freycinet à la fin de l'article. « Il n'est plus notre ministre ; il ne représente plus le parti républicain. Quoi qu'il fasse désormais et quoi qu'il dise, nous n'en sommes plus responsables. » Ces excommunications ne nous étonnent ni ne nous émeuvent. C'est l'habitude de la maison d'ex comunier. Elle en excommunie d'autres tous les jours, pour bien moins.

La journée de vendredi ne profitera ni à la France, ni au cabinet, ni à M. de Freycinet, ni à M. Gambetta.

M. de Freycinet n'est pas maître de la politique de M. de Freycinet ; et M. Gambetta n'est pas maître de M. Gambetta.

(Gaulois).

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Navigation intérieure. — Les chômages

Voici la suite de la durée des chômages des canaux intéressant l'arrondissement de Lille:

HAUTE-DEULE, du fort de Scarpe à Lille (écluse de la Barre), pas de chômage;
MOYENNE-DEULE (de l'écluse de la Barre à l'écluse Saint-André), idem;
BASSE-DEULE, jusqu'à Marquette, id.;
CANAL DE ROUBAIX, de Marquette à Roubaix, 15 jours, du 1er au 16 juillet;
CANAL DE SECLIN, néant;
BASSE-DEULE, de Marquette à Deulémont, néant;
LYS, de Deulémont à Armentières, 22 jours, du 1er au 23 juillet.
LYS, jusqu'à Comines, mêmes dates;
LYS, jusqu'à Menin, 1er juillet à 1er septembre;
LYS, jusqu'à Vive-Saint-Eloi, 1er au 16 juillet;
LYS, jusqu'à Gand, néant;
CANAL DE ROULERS à la Lys, néant;
ESCAUT, d'Antoing à Tournai et au canal de l'Espierre, néant;
CANAL DE L'ESPIERRE à la frontière, néant.
CANAL DE ROUBAIX : 1° à la frontière, néant ; 2° à Marquette, du 1er au 16 juillet;
LYS, d'Aire à Armentières, du 1er au 23 juillet;
HAUTE-DEULE, de Roubaix à Lille, néant.
CANAL DE MONS, partie belge, néant ; partie française, du 1er au 31 juillet;
ESCAUT, de Condé à Bodignies, mêmes dates ; de l'Escaut au fort de Scarpe, 1er au 16 juillet.

En résumé :

De Mons à Lille et Roubaix, par la Scarpe, 30 jours.
L'annexe sur Armentières, 22 jours; sur Gand, 2 mois (par Menin).
De Mons à Roubaix et Lille, par Tournai, 15 jours.
De Dunkerque et des Houillères, 15 jours.
D'Aire à Armentières, 22 jours.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir.

Il a donné son approbation à une ouverture de crédit de 1,344,000 fr., pour solder les dépenses de la rue de la Gare.

Un rapport de M. Emile Moreau sur les travaux de voirie de cette rue — travaux évalués à 480,000 fr. — a été adopté.

Une subvention de 3,000 fr. a été accordée à la Société des Courses de Roubaix. Le rapport de la commission concluait au rejet, mais le rapporteur, M. Delétoile, s'est empressé de dire au Conseil qu'il y avait vraiment des raisons sérieuses de voter la subvention.

Malgré des observations très sérieuses présentées par M. Béghin-Bonnave, la majorité a persisté à refuser toute indemnité de logement aux vicaires de Sainte-Elisabeth et du Saint-Sépulcre. Il y a eu sept voix pour et une abstention.

On trouvera plus loin les comptes-rendus de la séance.

Election de deux juges au Tribunal de Commerce

Le Maire de la ville de Roubaix,

A l'honneur de rappeler à ses concitoyens que, conformément aux dispositions de l'art. 3 de l'arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 13 mai dernier, l'élection de deux juges au Tribunal de Commerce, en remplacement de MM. Screpel-Chrétien et Desrousseaux-Defrenne, non acceptants, aura lieu à la majorité relative, le mardi 6 juin courant, dans la salle d'audience du Tribunal, de neuf à onze heures du matin.

Hôtel-de-Ville, à Roubaix, le 2 juin 1882.

Le Maire,
A. ROUSSEL, *adjoint.*

La municipalité poursuit son œuvre de haine religieuse.

Hier, dans l'après midi, on a enlevé du frontispice de l'Ecole chrétienne de la rue des Lignes, la croix qui y avait été placée, en 1839, lorsque les frères vinrent à Roubaix pour y fonder leur première école.

Tous ceux qui ont étudié à l'ombre tutélaire de cette croix apprendront, avec douleur, ce nouveau méfait.

Par arrêté du ministre des finances en date des 11, 12 et 15 mai 1882, ont été nommés :

M. Mimerel, percepteur de Nantes, 1re arrondissement (Loire-Inférieure), 1re classe, à la perception de Lille, 4e division (Nord), 1re classe, M. Rousseau, appelé à la perception de Lille 4e division (Nord) 1re classe, et non installé, à la perception de Nantes 1er arrondissement (Loire-Inférieure), 1re classe.

M. Nicolas, percepteur d'Evreux (Eure), 2e classe, à la perception d'Inchy (Nord), 2e classe.

M. Collet, percepteur surnuméraire, en qualité de percepteur de 5e classe à la perception de Saint-Waast (Nord).

M. Huet de Guerville, percepteur de 5e classe à Saint-Wast (Nord), à la perception de Puilly (Ardennes), 4e classe.

Nous avons déjà annoncé le concert qui sera donné lundi prochain, au Square Notre-Dame, par la société chorale la *Cæcilia Roubaisienne*, directeur M. J.-B. Lhoest.

En voici le programme :

Première partie. — Société Chorale, *Madrid*, chœur imposé au concours de Saint-Quentin, Wouter ; 2° *Une nuit à Roubaix*, Struckmann ; 3° Ouverture des *Quatre âges de l'Homme*, Lachner ; *Crépuscule*, valse, J. Strauss.

Deuxième partie. — Société Chorale, *les Naufrages*, chœur au choix, Saintis ; 2° *Bivouac*, fantaisie, Verdi ; 3° *Marche aux Flambeaux*, Meyerbeer ; 4° *Michel Strogoff*, retraite, Artus.

Bosco, le fameux Bosco qui a tant fait parler de lui, est dans nos murs, et se propose de donner incessamment une soirée au *Théâtre des Boulevards*.

Samedi matin, vers trois heures, une certaine quantité de paillassons de briqueterie a brûlé, à Mons-en-Barœul, dans un champ situé entre le pont du Lion-d'Or et la Douane. Les flammes s'élevaient, à un certain moment, à une grande hauteur et auraient pu faire croire à un incendie autrement important.

Ce matin, vers dix heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré au n° 46 de la rue de l'Alouette. Les pertes sont insignifiantes et s'élèvent à cinq ou six cents francs.

Hier, vers neuf heures du soir, le sieur Edouard G... a été arrêté pour vol à l'estaminet du *Canonnier belge*.

Voici le discours prononcé le premier, par le sous-lieutenant Bacquart, le second, par le sergent Dewaziere à propos de la remise des médailles aux officiers du bataillon des Pompiers de Tourcoing :

« Très honoré commandant,

« La reconnaissance est le premier des devoirs ! En cette circonstance, c'est un devoir bien doux. En effet, commandant, n'est ce pas à vous, à votre généreuse initiative, à vos constants efforts, que nous, habitants de la *Croix Rouge*, les seuls déshérités de la banlieue de Tourcoing, nous devons l'installation de notre section.

« Grâce vous en soit rendue !

« Nous nous permettons de vous offrir aujourd'hui cette couronne, faible hommage de notre reconnaissance.

« Nous espérons et nous désirons ardemment qu'une récompense plus digne vous soit accordée.

Juste tribut d'hommages pour les services, par vous rendus, et le jour où ce légitime honneur vous advendra, sera le plus beau de nos jours, et nos vœux les plus chers seront réalisés. »

« Mon commandant,

» C'est avec un vif sentiment de satisfaction, que le bataillon tout entier, vient d'assister à la remise de la médaille d'or que vous a décerné le gouvernement.

» Cette belle récompense, due à vos consciencieux travaux, est un laurier de plus ajouté à la couronne des distinctions et des honneurs, fruits de vos incontestables mérites.

» Mon commandant, nous en sommes heureux, d'abord pour notre beau corps des pompiers, dont vous êtes le chef, actif, énergique et intelligent, ensuite pour notre chère ville de Tourcoing, à laquelle vous donnez tous les jours, l'exemple du plus généreux dévouement, dans l'accomplissement des hautes et laborieuses fonctions, dont elle vous a investi.

» Que le capitaine Carissimo, et notre sergent-major Morel reçoivent aussi nos félicitations le gouvernement en leur attribuant les insignes du courage ne pouvait mieux les placer que sur leurs loyales poitrines.

« Messieurs,

» Toutes ces distinctions ont un mérite de plus ; c'est qu'elles sont décernées par les mains mêmes de M. le Préfet du Nord, à la haute position administrative duquel elles empruntent un caractère plus solennel et plus patriotique. »

Nous disons plus haut qu'aucune nouvelle ne nous est parvenue du banquet chez M. Hassebroucq, cependant le *Progrès du Nord* d'hier nous en révèle la particuliarité suivante :

« La *Musique Municipale*, dit-il, a été remplacée, à sept heures et demie, par le Cercle harmonique des *Amis réunis*.

» Après l'exécution des quatre morceaux, M. Cambon est venu présenter ses félicitations à cette Société.

» Le président de cette dernière s'est fait l'interprète de tous ses membres en lui souhaitant la bienvenue et lui a fait remarquer que c'est grâce à son frère, M. Paul Cambon, que le *Cercle harmonique* a dû son rapatriement dans sa ville natale.

M. le préfet a répondu, en termes très circonstanciés, qu'il connaissait l'historique des *Amis réunis* et, avec un à-propos des mieux appropriés au titre de la Société, il a prononcé ces paroles :

« Messieurs, vous êtes des amis réunis, veuillez accepter que j'en fasse partie, et accepter de ma part une médaille en souvenir de mon passage.»

« Ces paroles ont été prononcées avec enthousiasme et la soirée musicale s'est continuée par trois autres morceaux, qui ont été vivement applaudis.»

Cette idée de donner des médailles commémoratives : dans une circonstance aussi ordinaire, ne laisse pas d'être baroque. Si M. Jules Cambon croit devoir procéder de la sorte chaque fois qu'il sera l'objet d'une sérénade, il n'est pas au bout de ses peines et surtout de ses frais, dans un département où les sociétés musicales pullulent.

Nous croyons que notre trop aimable préfet en reviendra de pareilles résolutions !... G. B.

La *Société régionale d'horticulture* tiendra dimanche prochain, 4 juin, à cinq heures du soir, une assemblée générale au Conservatoire de musique. — Par suite d'un empêchement fortuit de M. Alf. Giard, M. Debray, licencié ès-sciences, lauréat de la Société des Sciences de Lille, donnera une conférence sur les *microbes végétaux*. Ce sujet, fort intéressant par ses rapports avec l'horticulture, sera développé par ce savant observateur, aidé des importants travaux de *Pasteur*.

Apports divers. Tombola.

Le dimanche 18 juin, *exposition partielle et publique* de roses coupées, rosiers en pots et traises.

Les journaux de Dunkerque nous apportent aujourd'hui le tableau de la troupe du Kursaal, pour l'été 1882.

Comme l'année dernière, la direction est confiée à notre concitoyen, M. Gabriel Sinsoilliez qui y apporte, avec son talent hors ligne d'artiste et de chef d'orchestre, le tact et le goût épuré dans le choix de son personnel, qui ont assuré, pendant la dernière campagne, le plus brillant succès au théâtre d'été de Dunkerque.

Jeudi 1er juin, les ingénieurs de la Compagnie de Picardie et Flandre ont procédé à la reconnaissance de la ligne d'Aubigny-au-Bac à Somain, par Aniche et Monchecourt.

L'inauguration définitive aura lieu le 15 juin.

Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, le concours pour l'obtention du certificat d'aptitude des maîtresses chargées des cours de lycées et des professeurs chargés des cours de collèges de jeunes filles, est ouvert le 8 du mois d'août.

On nous annonce la mort de la mère de M. Pierson, conseiller de préfecture du Nord. Mme Pierson, née Didelot, a succombé à une courte maladie qui l'a enlevé en peu de jours.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, il sera établi cette année quatre concours pour les juments suitées, et deux concours pour les poulains entiers.

1. CONCOURS DE JUMENTS SUITÉES.

Les concours pour la distribution de primes aux propriétaires et cultivateurs du département du Nord qui présenteront les plus belles juments suitées, auront lieu savoir :

A Bourbourg, le mardi 20 juin 1882, à 8 heures du matin. Réunion du jury à 10 heures.

Pour les cultivateurs et propriétaires des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

A Lille, le mercredi 21 juin 1882, sur l'esplanade à 11 heures du matin. Réunion du jury à midi.

Pour les propriétaires et cultivateurs de l'arrondissement de Lille.

A Saint-Amand, le vendredi 23 juin 1882, à 8 heures du matin. Réunion du jury à 10 heures.

Pour les propriétaires et cultivateurs des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

A Avesnes, le dimanche 25 juin 1882, à 11 heures du matin. Réunion du jury à midi.

Pour les propriétaires et les cultivateurs des arrondissements de Valenciennes et de Douai.

Les propriétaires et les cultivateurs de tout le département pourront présenter leurs juments suitées à l'un des quatre concours, à leur choix, mais le jury aura le droit, à mérite égal, de primer de préférence les juments appartenant à la circonscription du concours.

2. CONCOURS DE POULAINS ENTIERS NÉS EN 1881.

Les deux concours pour la distribution de primes aux poulains entiers nés en 1881 que leur mérite paraîtra devoir rendre propres à la reproduction, auront lieu :

A Bourbourg, le mardi 20 juin 1882 ;
Avesnes, le dimanche 25 juin ;

Tous les propriétaires du département pourront présenter des poulains entiers à l'un ou l'autre des concours à leur choix.

Un individu, resté inconnu, mais dont le signalement exact a pu être recueilli par la police, a commis il y a deux jours, un outrage à la pudeur sur une enfant, nommée Vassas, petite fille âgée de 5 ans, demeurant rue Fin de la Guerre à Tourcoing.

Le fait s'est passé en plein jour dans le jardin public.

Par décision ministérielle du 25 mai 1882, M. Hermann (Gustave), docteur en médecine, préparateur des travaux pratiques d'histologie à la Faculté de médecine de Paris, est chargé du cours d'anatomie pathologique et de pathologie générale à la Faculté de médecine de Lille, en remplacement de M. Kelsch.

Hier matin, la voiture de M. Lefort, imprimeur à Lille, tournait l'angle de la rue Nationale et de la Grand-Place, quand une des roues s'engagea dans les rails des tramways. Par suite du choc, M. Lefort a été lancé sur la chaussée.

Les blessures sont légères. Les nombreux amis de notre estimable concitoyen peuvent se tranquilliser, M. Lefort en sera quitte pour un repos de cinq à six jours.

Hier après-midi, vers deux heures, une de ces énormes voitures, à roues très basses, qui servent aux déménagements *par voie de fer* et qui était chargée de marchandises appartenant aux « Magasins américains », s'est trouvée arrêtée net en tournant le coin de la rue de Ribbour et de la rue Nationale, à Lille, le noyau d'une des roues de devant s'étant engagée sur la bordure du trottoir, ce qui tenait l'avant-train suspendu. Tous les efforts des quatre vigoureux chevaux